

## RESTAURATION SCOLAIRE RENTREE 2020-2021



Selon préconisations sanitaires à respecter en septembre, notre établissement est susceptible de devoir limiter dans un premier temps le nombre de personnes accueillies. La demi-pension de la cité scolaire Saint-Exupéry sera ouverte en priorité aux collégiens qui s'inscriront entre 3 et 5 jours par semaine.

*Les familles devront consulter, dans la dernière semaine d'août, le site internet de la Cité scolaire St-Exupéry concernant les informations de la demi-pension (calendrier et modalités).*

**Pour recenser les besoins, il vous est demandé retourner ce document au moment de la chaîne d'inscription. Faute de retour de ce document, votre enfant serait réputé externe dans un premier temps et libèrerait sa place pour la préinscription d'un autre lycéen.**

Les critères pris en compte pour cette pré-inscription seront présentés au CA du 23 juin.

### PRE-INSCRIPTION DEMI-PENSION RENTREE 2020-2021

L'inscription définitive s'effectuera lors de la rentrée.

---

PREVISION DEMI-PENSION ELEVE au 1<sup>er</sup> septembre 2020 (**forfait 3 à 5 jours**) :

**NOM :**

**PRENOM :**

J'atteste sur l'honneur que mon enfant bénéficiait d'une bourse nationale en 2019-2020 :

OUI       NON

Niveau de classe à la rentrée de septembre (Seconde à terminale) :

NB : si vous ne souhaitez pas la préinscription de votre enfant, vous ne renseignez pas ce document et ne le rendez pas sur la chaîne d'inscription